

Annexe 2 : grille de priorisation de la demande sur Balae

INDICE DE PRIORITE DE LA DEMANDE - BALAE				
critère	précisions	Indice de priorité	Justificatifs	
S I T U A T I O N L O C A T I V E	DALO	Reconnaissance DALO	50	Notification DALO
	Solution de logement temporaire	<i>hébergé en structure (résidence sociale, foyer, etc)</i>	10	Copie du bail
		<i>hébergé chez un tiers en IDF</i>	5	Attestation de l'hébergeant avec pièce d'identité + copie du bail ou avis de taxe foncière de l'hébergeant
		<i>femme victime de violence attestée par une décision judiciaire et sans solution de logement (hébergée, logée en structure) jugement d'expulsion OU reprise par propriétaire</i>	15	Décision de justice + attestation d'hébergement
	congé sur le logement	<i>OU fin de mise à disposition d'un logement de fonction OU obligation de quitter le domicile en application d'un jugement de divorce</i>	10	Jugement d'expulsion ou lettre de congé conforme à l'article 15 de la Loi du 6 juillet 1989 ou lettre de l'administration mettant fin au logement de fonction ou jugement de divorce
	taux d'effort trop élevé	<i>loyer ou remboursement sur emprunt immobilier + charges liées au logement → difficultés financières</i>	- RavQ < 15 € : 10 points - 15 € <= RavQ < 20 € : 8 points - 20 € <= RavQ < 25 € : 6 points - 25 € <= RavQ < 30 € : 4 points - 30 € <= RavQ : 0 point - taux d'effort < 35% : 0 point - 35% <= taux < 40% : 3 points - 40% <= taux < 45% : 4 points - 45% <= taux < 50% : 5 points - 50% <= taux < 50% : 6 points	Copie du bail + avis d'imposition + le cas échéant échéancier du prêt
	insalubrité	<i>arrêté d'insalubrité</i>	10	Arrêté d'insalubrité ou de péril
	Sur-occupation	nombre de personnes/ nombre de pièces	- ratio < 1 : 0 point - 1 <= ratio < 2 : 4 points - 2 <= ratio < 3 : 6 points - 3 <= ratio < 4 : 8 points - 4 <= ratio : 10 points	Copie du bail
		<i>nombre de personnes / surface (écart à la norme CAF) normes CAF: 1 personne : 9 m² 2 personnes : 16 m² 3 personnes : 25 m² 4 personnes : 34 m² 5 personnes : 43 m² 6 personnes : 52 m² 7 personnes : 61 m² 8 personnes et + : 70 m²</i>	- écart <= 0 = 0 point - 0 < écart <= 15 : 1 point - 15 < écart <= 25 : 3 points - 25 < écart <= 35 : 4 points - 35 < écart : 5 points	
	P S E I R T S U O A N T I E L O L L E	Femmes faisant face à des violences au sein du couple et violences intrafamiliales	Agent ou membre de la DLS faisant face à des violences et n'ayant pas encore pu déposer plainte	10
Personne en situation de handicap		Agent ou membre de la DLS bénéficiant d'une reconnaissance MDPH et d'une prestation sociale compensatoire	10	Notification MDPH précisant l'éligibilité d'une aide ou prestation sociale listée sur https://www.monparcours handicap.gouv.fr/aides
nécessité d'un rapprochement d'un établissement scolaire spécialisé		<i>pour l'agent ou personne fiscalement à charge. Scolarité dans un établissement scolaire spécialisé (IME, ITEP...)</i>	10	Certificat de scolarité + reconnaissance MDPH
Divorce avec garde alternée		<i>nécessité d'un rapprochement des lieux de scolarisation ou de garde de l'enfant</i>	10	Décision judiciaire précisant le mode de garde + certificat de scolarité ou contrat de mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans
P R O F E S S I O N N E L L E	agent nouvellement affecté en IDF	<i>première affectation ou mutation (points valables 1 an seulement à compter de la date d'affectation)</i>	10	Arrêté ou attestation RH d'affectation + copie du bail ou avis de taxe foncière hors Ile-de-France de l'année précédent l'affectation
	rapprochement du lieu de travail	<i>agent déjà affecté en IDF avec trajet domicile – travail > 50mn</i> <i>Critère de priorité valide uniquement pour des trajets en IDF</i>	distance domicile / travail (aller) < 50mn : 0 point entre 50mn et 1h10 : 5 points entre 1h 10 et 1h30 : 8 points au delà d'1h30 : 11 points	Attestation employeur précisant le lieu de travail de mois d'un an + versement par le référent logement de la simulation du temps de trajet
	horaires atypiques	<i>postes en horaires atypiques/ proximité nécessaire du lieu de travail – postes définis dans le règlement/ circulaire</i>	10	Attestation RH précisant les horaires atypiques
	affectation en Seine-Saint-Denis	<i>Agent affecté dans une administration située dans le département de Seine-Saint-Denis</i>	10	Arrêté d'affectation ou contrat de travail
Situation de la demande	Ancienneté de la demande de logement social	<i>bonification automatique selon l'ancienneté de la demande de logement social</i>	0,1 (par mois d'ancienneté)	Aucun